

ment du revenu. L'interprète à Vancouver est un Chinois. De sorte que la seule dépense occasionnée par l'opération de cette loi a été cinq ou six cents piastres.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Je désire rectifier deux assertions faites par l'honorable ministre. Elles n'ont pas beaucoup d'importance, mais l'honorable ministre aurait aussi bien fait de ne pas les faire. L'une est que j'ai insinué d'une part, qu'il y a un certain nombre d'employés chargés d'administrer la loi relative aux Chinois qui ne font rien ; d'autre part, que M. Hesson, à qui j'ai fait allusion, ne faisait rien à Georgetown et que, conséquemment, il a été congédié. Si nous nous en rapportons à l'ensemble de la déclaration faite par l'honorable représentant du comté, telle que le ministre doit l'avoir entendu, tout ce que faisait M. Hesson était de faire acte de présence sur le quai à l'arrivée du vapeur qui fait le service entre Georgetown et la Nouvelle-Ecosse. Et voilà pourquoi répéter cette affirmation est inexcusable.

Quant à la prétendue insinuation, je n'ai pas fait d'insinuation ; j'ai simplement posé une question au sujet de l'administration de la loi relative aux Chinois. J'ai mon opinion personnelle sur la justice ou l'injustice qu'il y a d'exiger la capitation, et mon opinion, c'est qu'on perçoit injustement cette somme des immigrants.

M. BOWELL : L'honorable député ne prétend pas dire que je l'ai corrigé à tort ?

M. DAVIES (I. P.-E.) : J'exprimais mon opinion personnelle sur l'injustice de la loi. Je désirerais avoir des explications sur une entrée qu'on trouve, page E-189, du rapport de l'auditeur général "à J. C. Rykert, services supplémentaires, \$1,000."

M. BOWELL : Si je me le rappelle bien, cette somme est destinée à faire face à des frais de voyage se rattachant à la visite de différents points de la côte. M. Rykert est un fonctionnaire placé sur la frontière entre la Colombie-Anglaise et le Territoire de Washington, près de la rivière Colombie, d'où les marchandises sont expédiées aux camps des mineurs, dans l'intérieur, en partant de Sandpoint, sur le Northern Pacific, et en remontant la rivière Kootenay. C'est un fonctionnaire recevant un traitement, mais qui n'est pas permanent. L'honorable député sait que les voyages sont très coûteux dans la Colombie-Anglaise. Je crois que cette dépense de \$1,000 a été faite il y a un an, et se rattachait au déplacement de ce fonctionnaire de Victoria à l'endroit où il se trouve actuellement, et à d'autres services rendus depuis qu'il y est.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Il y est employé de douane ?

M. BOWELL : Oui.

M. DAVIES (I. P.-E.) : Quand a-t-il été nommé ?

M. BOWELL : Il y a trois ou quatre ans.

Édifices publics, Ont. \$202,875

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Combien coûtera en tout le bureau de poste d'Almonte ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Le coût total en y comprenant l'emplacement, sera d'environ \$30,000.

M. BOWELL.

M. WILSON (Elgin) : Je remarque qu'on demande \$6,500 pour un édifice public à Brampton. Je suppose que, lorsque M. Fleming représentait ce collège électoral, la nécessité qui se fait sentir aujourd'hui n'existait pas ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je suppose qu'on en était alors à l'étude de la question.

M. PATERSON (Brant) : Je remarque une demande de crédit de \$10,000 pour la salle d'exercices militaires du bataillon de Brantford. La nécessité de cette construction a été exposée l'année dernière, alors qu'il a été établi que la salle d'exercices se trouvait sur un terrain loué et que le bail expirait le printemps dernier. Le bataillon est très actif, mais ses quartiers sont absolument insuffisants et la nouvelle salle d'exercices est absolument nécessaire. Les plans de l'édifice ont été préparés, approuvés et je crois que le bataillon en est très satisfait. Ses membres sont impatients, cependant, de voir les travaux commencés. Le ministre pourrait peut-être nous dire où on en est rendu, et s'il s'attend que le nouvel édifice sera terminé très prochainement.

Sir HECTOR LANGEVIN : Les plans ayant été reçus, on est à préparer des devis, et dès qu'ils seront prêts, ce qui ne saurait tarder, on demandera des soumissions.

M. WILSON (Elgin) : La somme de \$1,625 suffira-t-elle à terminer le bureau de poste de Cobourg ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Les travaux coûteront \$24,000 et il faudra encore \$10,000.

M. WILSON (Elgin) : Outre les \$750 demandées actuellement, combien faudra-t-il encore pour terminer le bureau de poste de Gananoque ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Cette somme suffira à le terminer.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Combien l'imprimerie officielle a-t-elle coûté jusqu'ici ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Je n'ai ici que le coût de l'édifice ; je n'ai pas ce qui a été dépensé par le ministère du secrétaire d'Etat pour l'outillage et les machines. L'édifice a coûté, en 1888, \$53,000 ; en 1889, \$182,000 ; en 1890, \$26,000 ; balance due sur le prix du contrat, au 1er juin 1890, pour travaux supplémentaires se rattachant à la construction des édifices, y compris les accessoires et l'ameublement, \$27,000 ; introduction du système d'éclairage électrique Edison, tel que recommandé par l'ingénieur en chef, \$8,575. La somme requise pour faire les derniers paiements au compte de la construction des édifices et pour voir à l'introduction de l'éclairage électrique, est de \$32,000. Cette somme suffira pour tout payer au compte de cet édifice, d'autant que nous en pouvons juger actuellement.

M. WILSON (Elgin) : Combien a coûté jusqu'ici l'édifice militaire de London ?

Sir HECTOR LANGEVIN : Du premier juillet 1886, au 29 juin 1887, \$82,000 ; en 1888, \$30,000 ; en 1889, \$115,000 ; en 1890, \$3,790. Le crédit de \$8,800 se rapporte à la construction de l'école, des écuries, des magasins, etc., demandés par le ministre de la milice et de la défense.

M. WILSON (Elgin) : Je ne veux pas me plaindre, mais il semble étrange, assurément, que